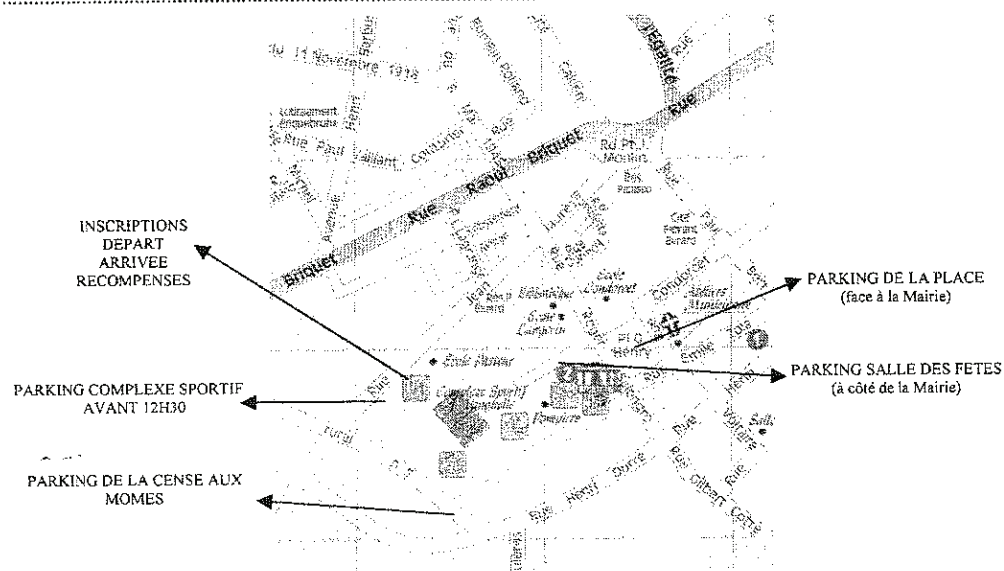


IMPORTANT : Tout participant licencié ou non doit fournir la photocopie de sa licence ou certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.



Bulletin accompagné de son règlement à faire parvenir, si possible pour une bonne organisation, avant le **JEUDI 24 DECEMBRE 2009** en Mairie de ROEULX - Place Gilbert HENRY 59172 ROEULX

Site Internet : www.roeulx.fr

Chèque à établir à l'ordre de O. M. S. ROEULX

IMPORTANT :
FIN DE TOUTES LES INSCRIPTIONS à 14H00

POUR OBTENIR LES RESULTATS :

www.running59.com
www.roeulx.fr
www.fsgt-nord.org

VILLE DE ROEULX - 59172

12^{ÈME} CORRIDA



ROEULX
O.M.S.

OFFICE MUNICIPAL des SPORTS

F.F.A F.S.G.T

DIMANCHE 27 DECEMBRE 2009

à partir de 14 heures

4 courses au programme
avec classements séparés
LOTS IMPORTANTS
3000 EUROS

TIRAGE AU SORT
des DOSSARDS
PRESENCE
INDISPENSABLE

De Poussin à Vétéran, licencié ou non licencié

COURSE DES DEBUTANTS	1,3 km	1 petit tour	14 h 00	Gratuit
COURSE DES JEUNES	2,5 km	1 tour	14 h 10	Gratuit
POPULAIRE (course, marche)	5 km	2 tours	14 h 30	6 €
COURSE DES AS	10 km	4 tours	15 h 00	6 €

LIENS INTERNET :

www.roeulx.fr

charles.lemoine@laposte.net

oms.roeulx@laposte.net

Tel : Charles LEMOINE : 03.27.43.15.11
06.84.84.69.34

Mairie : 03.27.21.43.00



RÈGLEMENT

Article 1 : Participation - L'épreuve est ouverte à toute personne licenciée ou non. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillances ou d'accidents consécutifs à un mauvais état de santé.

Article 2 : Assurance - Les organisateurs sont couverts par une assurance à responsabilité civile (Mutuelle du Mans). *Individuelle accident* - Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants non licenciés de s'assurer personnellement.

Article 3 : Engagements-Inscriptions - Les catégories d'âge sont celles de la Fédération Française d'Athlétisme. Le droit d'engagement est gratuit des poussins aux minimes et est fixé à 6 euros des cadets aux vétérans. L'inscription ne sera effective que si le bulletin est signé par le concurrent et accompagné des droits d'inscriptions et du certificat médical. Les dossiers seront à retirer le jour de l'épreuve à partir de 12 h à la salle des sports.

Article 4 : Les départs et les arrivées - Ils se feront face à la salle des sports. Chaque kilomètre sera indiqué sur le parcours. La longueur des parcours est mesurée par un juge mesureur national fédéral.

Article 5 : Sécurité routière : Les concurrents sont tenus de respecter le code de la route, la circulation étant réglée par des signaleurs. Pour éviter de nuire à la sécurité des coureurs, l'accompagnement en bicyclette ou tout autre moyen de transport est interdit. *Service médical* - La couverture médicale sera assurée par la Protection Civile ou la Croix Rouge.

Article 6 : Récompenses : La proclamation des résultats et la remise des récompenses se feront à la salle des sports. Toute personne non présente ne peut être représentée pour retirer son lot.

Article 7 : Epreuves et récompenses - (Voir tableau).
Article 8 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par le comité d'organisation, en conformité avec la réglementation de la Commission Nationale des Courses Hors Stade.

RECOMPENSES

Courses des débutants et des jeunes	Médaille à chaque arrivant.
Marche	Un maillot à chaque arrivant.
Populaire	Un maillot à chaque arrivant. Lots aux 5 premiers M et F au scratch. Pas de catégories et de classement séparé.
Course des As	Un maillot à chaque arrivant. Lot aux 5 premiers C, J, V1, V2, V3, V4 (F,M) et S (F) 10 premiers Sénors M (Espoirs et Sénors 1 seule catégorie de récompenses)
1 coupe à chaque vainqueur (M, F) de toutes les catégories.	

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Club : N° Licence :

Epreuve choisie : Mettre une croix dans la case correspondante.

TITAN 6		SOL	
1,3 km	1999 - 2000	Poussin	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
2,5 km	1997 - 1998	Benjamin	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
2,5 km	1995 - 1996	Minime	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
5 km	1994 et avant	Populaire	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
		Préciser la catégorie	
5 km	Tous	Marche	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
10 km	1993 - 1994	Cadet	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
10 km	1991 - 1992	Junior	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
10 km	1971 - 1990	Espoir et Senior	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
		Handisport	
		Préciser la catégorie	
10 km	1961 - 1970	Vétérans 1	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
	1951 - 1960	Vétérans 2	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
	1941 - 1950	Vétérans 3	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
	1940 et avant	Vétérans 4	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

Signature obligatoire. (Pour les mineurs, signature des parents).